

N° 6 – mars 2019

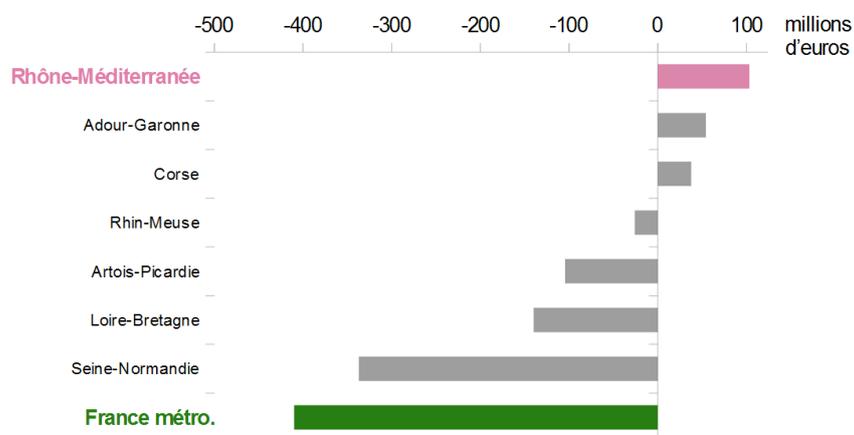
Économie agricole

Bilan PAC 2013 - 2017 dans le bassin Rhône-Méditerranée

Rhône-Méditerranée, 1^{er} bassin bénéficiaire de la réforme en évolution absolue

- Gain pour le bassin Rhône-Méditerranée : + 103 M€ en 2017 par rapport à 2013
- Perte pour la France métro. : - 410 M€

Evolution du montant des aides PAC entre 2013 et 2017

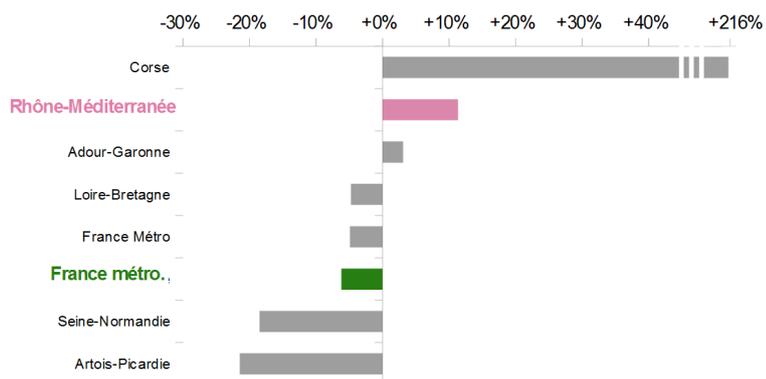


Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page

Rhône-Méditerranée, 2^e bassin bénéficiaire de la réforme en évolution relative

- Gain pour le bassin Rhône-Méditerranée : + 11,3 %
- Perte pour la France métro. : - 4,9 %

Evolution du montant des aides PAC entre 2013 et 2017

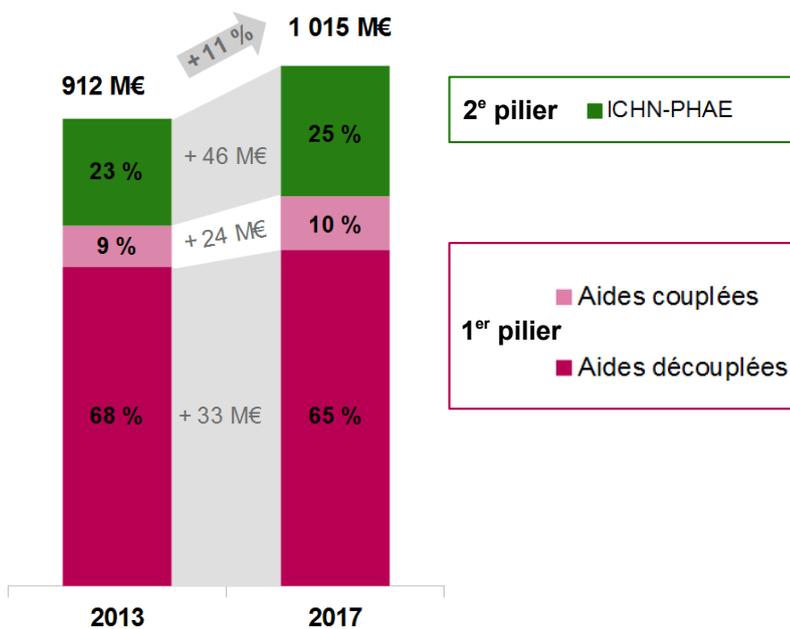


Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page
Voir annexe pour le montant total des aides par région en 2017

Augmentation de la part du 2^e pilier dans le montant global des aides

- Montant global des aides de 1 015 M€ en 2017
- Augmentation des aides du 2^e pilier (+ 46 M€ et + 2 points dans le montant total des aides)
- Augmentation des aides découplées (+ 33 M€) mais diminution de sa part dans le total des aides (- 3 points)

Comparaison des aides par catégorie

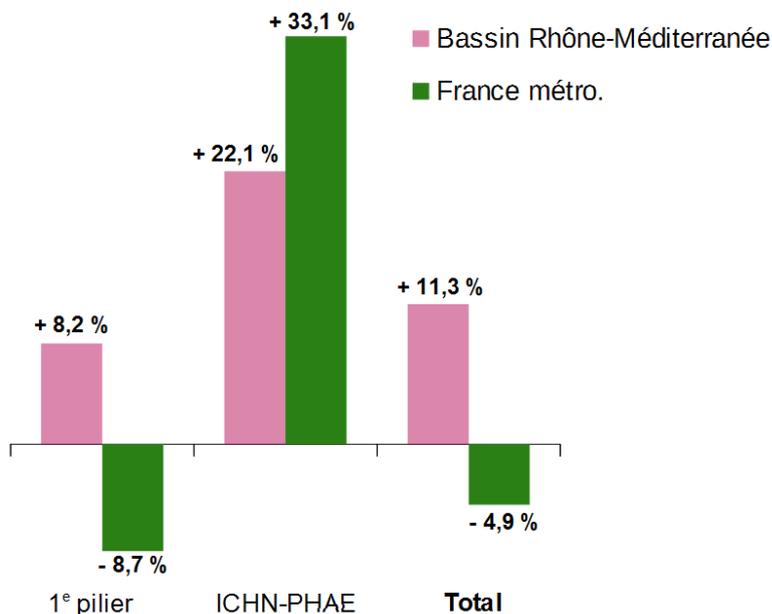


Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
 Méthodologie : voir dernière page
 Voir annexe pour les montants détaillés par catégorie d'aides

Augmentation du 1^{er} et du 2^e pilier dans le bassin Rhône-Méditerranée

- Augmentation du montant total des aides entre 2013 et 2017 contrairement à l'évolution nationale
- Transfert du premier pilier vers le deuxième bien visible pour la France métropolitaine
- Augmentation des aides du 2^e pilier plus faible qu'en France métropolitaine

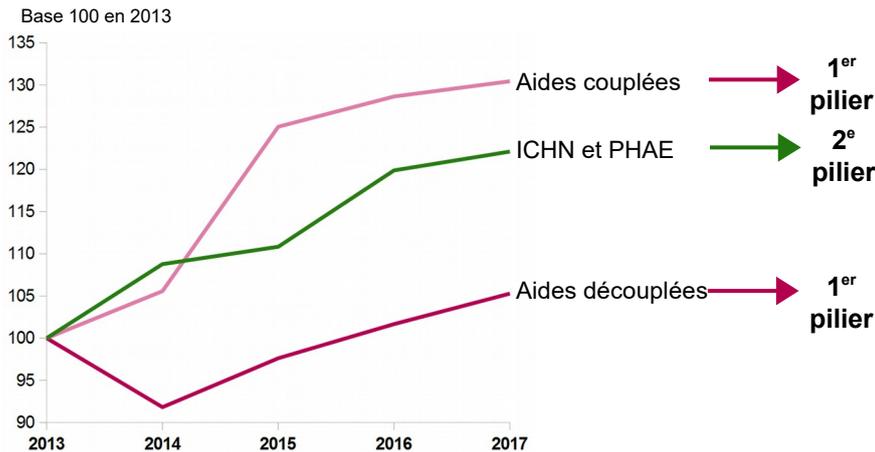
Evolution des aides par catégorie entre 2013 et 2017



Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
 Méthodologie : voir dernière page

Augmentation du montant des aides pour toutes les catégories depuis 2014

Evolution des montants d'aide de 2013 à 2017 par catégorie



- Augmentation des aides couplées plus marquée en début de période
- Augmentation des aides du 2^e pilier sur toute la période
- Diminution des aides découplées en 2014 puis augmentation régulière grâce au paiement redistributif :
 - Effet positif de la convergence
 - Revalorisation du paiement redistributif

Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page

Augmentation du montant moyen d'aides par bénéficiaire entre 2013 et 2017

- Plus forte hausse du montant moyen des aides par bénéficiaire* pour le 2^e pilier (+ 20 % soit + 2 700 € par bénéficiaire de l'ICHN) que pour le 1^{er} pilier

* Voir annexe pour l'évolution du nombre de bénéficiaires

Montant moyen des aides par exploitation bénéficiaire

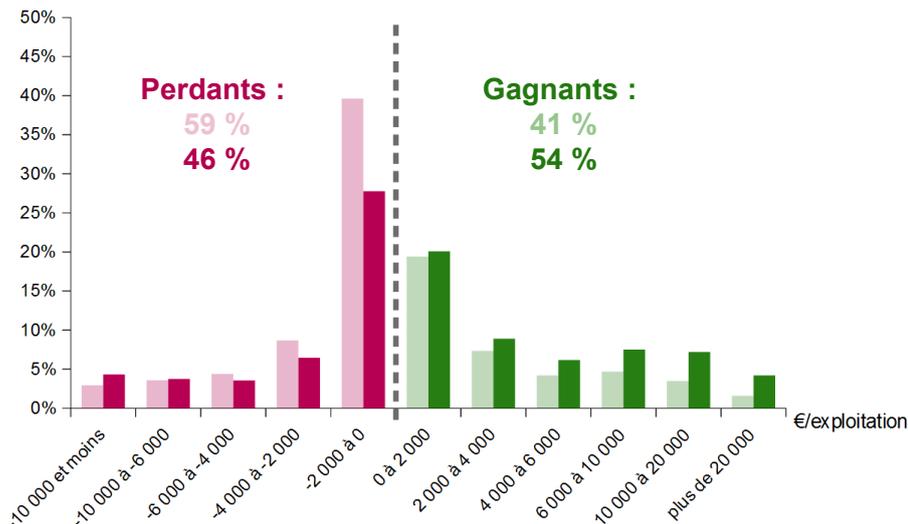
		1 ^{er} pilier		Toutes aides	2 ^e pilier	Toutes aides PAC
		Aides découplées	Aides couplées		ICHN-PHAE	
2013	(€)	13 600	3 908	15 222	10 453	19 111
2015	(€)	13 517	4 234	15 679	11 994	20 522
2017	(€)	15 151	4 431	17 466	13 129	22 965
Gain / perte entre 2013 et 2017	(€)	+1 551	+522	+2 244	+2 675	+3 854
	(%)	+11,4	+11,8	+12,8	+20,4	+16,8

Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page

Impact positif de la réforme pour plus de la moitié des exploitations en 2017

Part des exploitations par tranche de gain/perte entre 2013 et 2017

Calcul à champ constant sur 37 603 exploitations en 2017



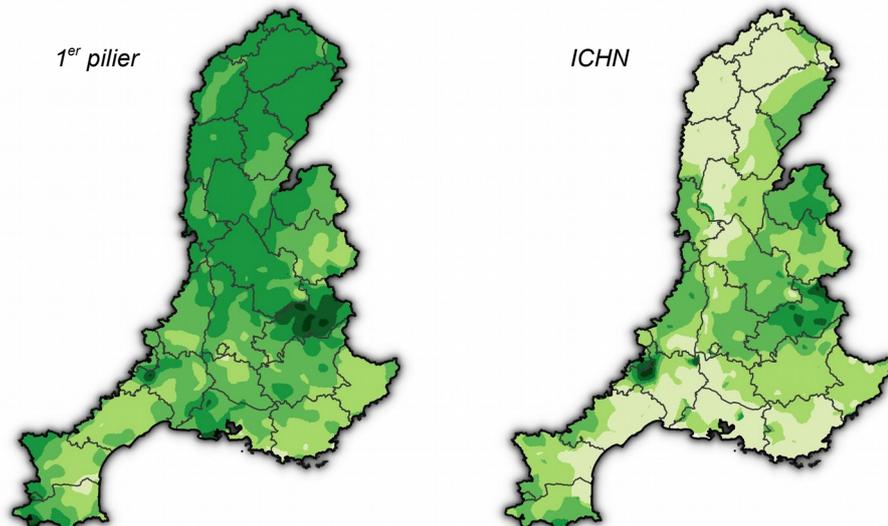
- 2015 : moins de gagnants que de perdants
- 2017 : plus de gagnants que de perdants (soit + 13 points)
- Augmentation de 6 000 € ou plus pour 35 % des exploitations gagnantes
- Diminution inférieure à 2 000 € pour 60 % des exploitations perdantes

Perdants Gagnants
Evolution 2013-2015
Evolution 2013-2017

Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page

Des évolutions territoriales contrastées

Montant des aides en 2017 par hectare



Sources : Agreste - ASP (extraction 2018) – Traitement SSP
©IGN - BDCARTO®

- Aides du 1^{er} pilier moins importantes dans le sud du bassin
- ICHN concentrée dans les zones de montagne

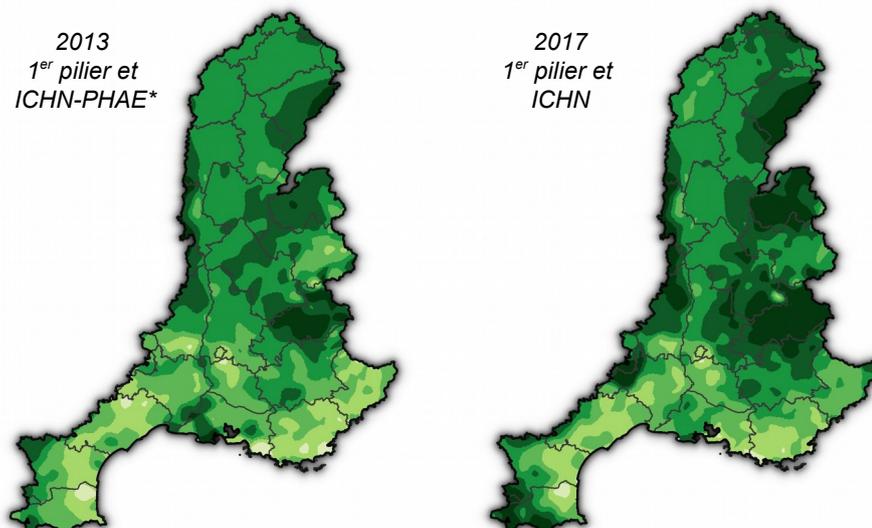
Montants en €/ha de SAU *



* Montant des aides et surfaces localisées au siège de l'exploitation

* SAU des bénéficiaires de l'aide (1^{er} pilier et/ou ICHN)

Evolution des aides 2013-2017 par hectare



Sources : Agreste - ASP (extraction 2018) – Traitement SSP
©IGN - BDCARTO®

- Agrandissement en 2017 des zones du bassin en montagne bénéficiant de 400 €/ha ou plus

Montants en €/ha de SAU **

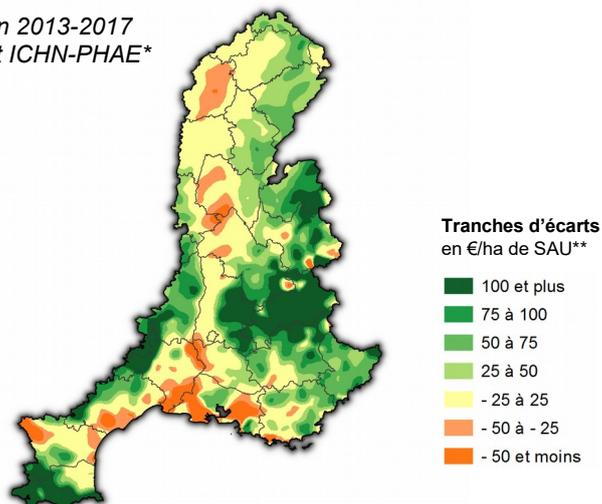


* Exclusion des bénéficiaires de la PHAE des entités collectives

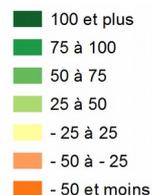
** Montant des aides et surfaces localisés au siège de l'exploitation

** SAU des bénéficiaires de l'aide (1^{er} pilier et/ou ICHN)

Evolution 2013-2017 1^{er} pilier et ICHN-PHAE*



Tranches d'écart en €/ha de SAU**



- Diminution des aides en plaine

- Augmentation des aides plus prononcée en montagne avec un gain de 100 €/ha ou plus

* Exclusion des bénéficiaires de la PHAE des entités collectives

** Montant des aides et surfaces localisés au siège de l'exploitation

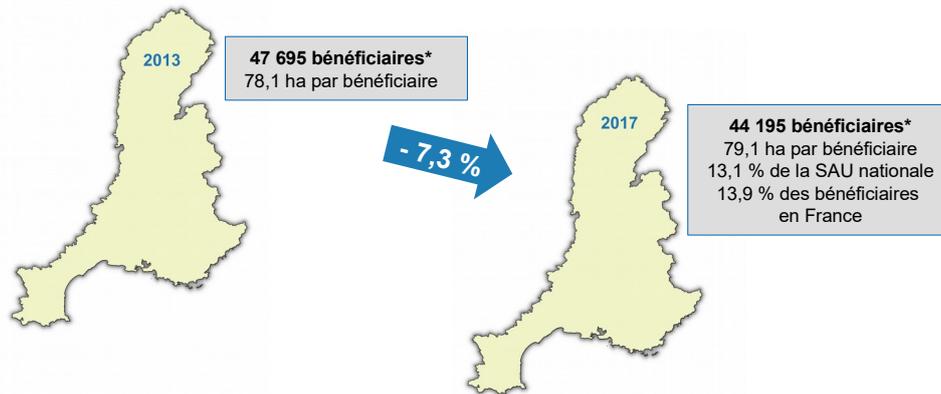
** SAU des bénéficiaires de l'aide (1^{er} pilier et/ou ICHN)

Sources : Agreste - ASP (extraction 2018) – Traitement SSP
©IGN - BDCARTO®

Émeline Brulurut

Annexe

Evolution du nombre de bénéficiaires et des surfaces concernées entre 2013 et 2017



* Nombre d'exploitations bénéficiant d'aides du premier pilier, de l'ICHN ou de la PHAE

Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP -
Méthodologie : voir dernière page

Montant total des aides par catégorie sur la période 2013-2017

	Montant total des aides			Evolution 2013-2017 (millions d'€)
	2013 (millions d'€)	2015 (millions d'€)	2017 (millions d'€)	
1^{er} pilier	703,1	708,5	760,5	+57,4
DPU	622,7	-	-	-
DPB	-	345,5	332,4	-
Verdissement	-	210,2	227,7	-
Paiement redistributif *	-	45,1	88,2	-
Paiement additionnel JA	-	7,0	7,2	-
Total aides découplées	622,7	607,9	655,5	+32,9
Aide aux bovins allaitants	36,6	39,6	39,9	+3,3
Aides aux bovins laitiers	15,7	22,5	22,8	+7,1
Aides ovins/caprins	23,1	22,2	22,2	-0,9
Aides aux protéines végétales	1,1	10,3	14,1	+13,1
Autres aides couplées végétales	3,9	6,0	5,9	+2,0
Total aides couplées	80,5	100,6	104,9	+24,5
2^e pilier	208,4	231,0	254,5	+46,1
ICHN	147,0	231,0	254,5	+107,4
PHAE	61,4	-	-	-61,4
Agriculture biologique	27,8	26,6	ND	-
MAET/MAEC	25,3	35,1	ND	-
dont MAEC SHP	-	12,2	12,5	-
dont MAEC LOC	-	19,0	ND	-
Assurance récolte	11,9	15,8	14,9	+3,0
TOTAL GÉNÉRAL**	911,5	939,4	1 015,0	+103,4

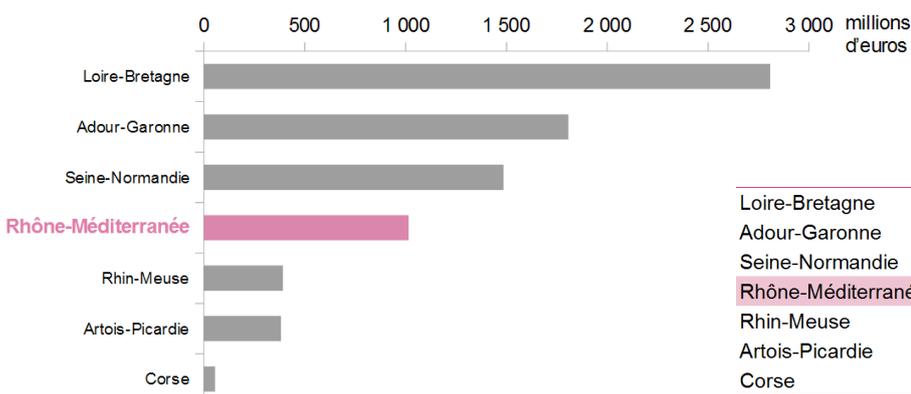
* Aide valorisant les productions à forte valeur ajoutée ou génératrice d'emploi, qui se font sur des exploitations de taille inférieure à la moyenne, l'élevage laitier par exemple

** Hors agriculture biologique, MAE, assurance récolte

- : sans objet / ND : Non disponible

Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page

Montant des aides PAC (1^{er} pilier et ICHN) par bassin hydrographique en 2017



Source : Agreste - ASP (extraction octobre 2018) – Traitement SSP
Méthodologie : voir dernière page

Éléments méthodologiques pris en compte pour le bilan des aides 2013-2017

Les montants des aides sont ceux versés au titre de chacune des campagnes. Les montants des aides du 1^{er} pilier sont présentés hors remboursement de la discipline financière.

		2013	2017
1 ^{er} pilier	Aides découplées	Paiement unique (DPU)	Paiement de base (DPB) Païement vert Païement redistributif Païement additionnel pour les jeunes agriculteurs
	Aides couplées animales	Prime de maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) Aide aux veaux sous la mère et bio Aide au lait de montagne Aide aux ovins Aide aux caprins	Aide aux bovins allaitants (ABA) Aide aux bovins laitiers (ABL) Aide aux veaux sous la mère et bio Aide aux ovins Aide aux caprins
	Aides couplées végétales	Aide aux légumineuses déshydratées Aide aux protéagineux Aide qualité blé dur Aide qualité tabac	Aide aux légumineuses fourragères destinées à la déshydratation Aide aux protéagineux Aide aux légumineuses fourragères Aide aux semences de légumineuses fourragères Aide aux semences de graminées Aide au soja Aide au blé dur Aide aux pommes de terre féculières Aide au chanvre Aide au houblon Aide aux cerises transformées Aide aux pêches transformées Aide aux poires transformées Aide aux prunes transformées Aide aux tomates transformées
2 ^e pilier (aides prises en compte dans les cartes et graphiques)		Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) Prime herbagère agro-environnementale (PHAE)	Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)
2 ^e pilier (aides non prises en compte dans les cartes et tableaux, mais indiquées dans le tableau en annexe)		Aides à la conversion et au maintien de l'Agriculture Biologique Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) Assurance récolte	Aides à la conversion et au maintien de l'Agriculture Biologique Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), dont : - Systèmes herbagers et pastoraux (SHP) : montant estimé par le SSP en 2017 - Localisées (LOC) Assurance récolte

Pour en savoir plus, consultez sur le site de la DRAAF :

- le Flash Info « Bilan de la PAC 2013-2017 » du Massif des Alpes, du bassin Rhône-Méditerranée, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et chacun de ses 12 départements
- les données chiffrées et les graphiques du Flash Info au format tableur

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bilan-PAC-2013-2017>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère
Composition : Sylvie Vasson et Émeline Brulurud
Prix : 2,50€
Dépôt légal : mars 2019
ISSN : 2552-4151 (En ligne)

©AGRESTE 2019